



COMMUNE : CUARNENS

DENOMINATION DE LA LISTE : Entente communale



N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe (F / M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif (max. 80 caractères)	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)								
1	Staub	Jean-Daniel	M	05.08.1966	Wohlen bei Bern BE	Agriculteur	Rte de La Chaux 4 1148 Cuarnens		✓
2	Jomini	René	M	26.06.1968	Payerne / VD	Responsable autorisation de construire de Ville de Pully	Ruelle des Lavois 9 1148 Cuarnens		✓
3	Mange	Adrien	M	22.04.1990	Cuarnens / VD Rougemont / VD	Agriculteur	Rte de Mauraz 6 1148 Cuarnens		✓
4	Chaillet	Sandrine	F	07.10.1971	La Côte-aux- Fée / NE Le Chenit / VD	Géomaticienne	Rte de Moiry 10 1148 Cuarnens		✓
5	Maillat	Carine	F	09.07.1969	Le Chenit / VD Courtedoux / JU Neuchâtel / NE	Enseignante	Ch. des Ouches 1 1148 Cuarnens		✓

- Le nombre de sièges à pourvoir au 1^{er} tour est de ...5..... (à compléter par le greffe). Une liste peut comporter un nombre de personnes candidates inférieur, égal ou supérieur à ce nombre.
- La signature d'une personne candidate peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'une personne candidate ne peut figurer qu'une fois sur la liste (pas de cumul imprimé).
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.
- Une fois le dossier déposé au greffe, la liste ne peut plus être modifiée **que sur réquisition du président du bureau électoral communal dans les cas prévus par la loi**, après le délai de candidature.
- **Sauf instructions contraires écrites, la présente liste de personnes candidates fera office de référence pour l'impression du bulletin électoral officiel par la commune, en particulier pour l'ordre de présentation des personnes candidates.**